

Colloque Droit de la Famille

organisé par la commission Famille du SAF

Avec la participation de l'Ordre des Avocats du Barreau de Versailles

samedi 2 octobre 2010

Syndicat des Avocats de France



SAF

renseignements et inscriptions :
SAF COMMUNICATION
34, rue Saint Lazare 75009 PARIS
Tél. 01 42 82 01 26 - Fax 01 45 26 01 55
saforg@orange.fr - www.lesaf.org

Université inter-âge
Impasse des Gendarmes
Versailles

LA RUPTURE DES COUPLES AU-DELÀ DES FRONTIÈRES

Samedi 2 Octobre 2010

MATINÉE

- 09H00 >> ACCUEIL DES PARTICIPANTS
- 09H15 >> PRÉSENTATION DE LA JOURNÉE
Françoise ARTUR, SAF Poitiers
- 09H30 >> RÈGLES APPLICABLES AU DIVORCE
EN DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ
Hélène PEROZ, Maître de Conférences - Université de Caen
- 11H00 >> DROIT COLLABORATIF : UNE SÉCURITÉ POUR LES
SÉPARATIONS TRANSFRONTIÈRES ?
Charlotte BUTRUILLE CARDEW, Avocate Paris
- 11H45 >> DÉBAT
- 12H30 >> PAUSE DÉJEUNER

APRÈS-MIDI

- 14H00 >> COUPLES MIXTES : UNE RUPTURE PARTICULIÈRE ?
Gérard NEYRAND, Sociologue
- 15H30 >> APPRÉHENSION PRATIQUE D'UN PROBLÈME EN DROIT
INTERNATIONAL PRIVÉ
- >> PRÉSENTATION DU SITE JAF BASE
- >> PROBLÉMATIQUE SPÉCIFIQUE DE LA POLYGAMIE
Cyril ROTH, Conseiller référendaire - Cour de Cassation
- 16H30 >> DÉBAT
- 17H00 >> CLÔTURE DU COLLOQUE

HÔTELS PROPOSÉS

à réserver directement par les participants

- | | | |
|---|---|--|
| <p>> HÔTEL DE FRANCE CHÂTEAU DE VERSAILLES ***
5, rue Colbert
Tél. : 01 30 83 92 23</p> | <p>> LA RÉSIDENCE DU BERRY ***
14, rue d'Anjou
Tél. : 01 39 49 07 07</p> | <p>> IBIS VERSAILLES CHÂTEAU **
4, avenue Charles de Gaulle
Tél. : 01 39 53 03 30</p> |
| <p>> HÔTEL LE VERSAILLES ***
7, rue Sainte-Anne
Tél. : 01 39 50 64 65</p> | <p>> HOME SAINT-LOUIS **
28, rue Saint-Louis
Tél. : 01 39 50 23 55</p> | <p>> MERCURE VERSAILLES CHÂTEAU **
19, rue Philippe de Dangeau
Tél. : 01 39 50 44 10</p> |
| <p>> HÔTEL RICHAUD ***
16, rue Richaud
Tél. : 01 39 50 10 42</p> | <p>> HÔTEL D'ANGLETERRE **
2, bis rue de Fontenay
Tél. : 01 39 51 43 50</p> | <p>> PARIS HÔTEL **
14, avenue de Paris
Tél. : 01 39 50 56 00</p> |

ACCÈS

De la Gare Versailles rive Gauche (RER) sortir de la gare à droite, prendre l'avenue de Paris à droite, passer devant la mairie, puis tourner à droite impasse des gendarmes.

SYNDICAT DES AVOCATS DE FRANCE

SAMEDI 2 OCTOBRE 2010 - Versailles

COLLOQUE

DE DROIT DE LA FAMILLE

à retourner **avant le ??? 2010** à SAF COMMUNICATION

34, rue Saint Lazare - 75009 Paris - Tél. : 01 42 82 01 26 - Fax : 01 45 26 01 55

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél. : Fax : E-mail :

Barreau ou activité professionnelle :

Participera au Colloque de Droit de la Famille du SAF Samedi 2 octobre 2010

à l'Université Inter-Ages à Versailles

Avocat inscrit adhérent SAF : 110 € TTC*

Avocat inscrit non adhérent SAF : 130 € TTC

Pré-stagiaire et étudiant : Entrée libre **

Règle la somme de € TTC à l'ordre de SAF COMMUNICATION

Déjeuner : des places seront retenues dans un restaurant à proximité, prévoir environ 20 euros à régler sur place

Je souhaite retenir une place pour le déjeuner

* Pré-inscription indispensable pour bénéficier des tarifs "adhérent SAF"

** Dans la limite des places disponibles - inscription préalable indispensable auprès du SAF Communication.

SAF

■ FORMATION CONTINUE

Cette session de formation satisfait à l'obligation de formation continue des avocats (article 85 du décret n° 91-1197 du 27 novembre 1991) et aux critères des décisions à caractère normatif n° 2005-001 à 2005-004 du CNB

Durée de la formation : Six heures

■ PRISE EN CHARGE PAR LE FIFPL

FIF-PL 35-37 rue Vivienne - 75083 Paris Cedex 02

Tél.: 01 55 80 50 00 Fax: 01 55 80 50 29 <http://www.fifpl.fr>

La demande de prise en charge doit être préalable à la journée de formation.

Pour la valider il sera INDISPENSABLE d'émarger la feuille de présence.

Vous trouverez sur le site du FIF PL les critères de prise en charge, imprimé de demande.

Vous pouvez enregistrer votre demande de prise en charge sur le site du FIF PL (cliquer sur "services en ligne" et laisser vous guider sur "l'espace adhérent")

Vous pouvez également consulter "le suivi de votre demande de prise en charge", "le suivi de votre budget annuel", après avoir obtenu votre code d'accès personnel.

SAF COMMUNICATION

organisme de formation n° 11 75 26 108 75



SAF

AFFRANCHIR
AU TARIF
EN VIGUEUR

Syndicat des Avocats de France
34 rue Saint Lazare - 75009 Paris